

## Il ne faut pas mourir

C'est la Toussaint : état des lieux



600.000 décès en France chaque année.

Les pratiques commerciales des entreprises de pompes funèbres : 37 devis (dont 10 sur internet) par des «clients mystères» dans 13 départements, entre août et septembre 2017! «organiser les obsèques, les moins chères possible, ». Deux devis étaient demandés: un pour une inhumation, un autre pour une crémation.

Pour une inhumation, le devis le moins cher est de 862,72 euros, le devis le plus cher atteint 4585,92 euros.

Le coût moyen est de 2632,30 euros. L'inhumation est un rite funéraire de l'enfouissement d'un cadavre, ou d'un cercueil le contenant, dans le sol ou dans un caveau aménagé dans le sol.

source : l'association [Familles Rurales](#)

La ville de Roubaix (Nord) va vendre quatre chapelles funéraires aux enchères à partir d'un euro sur internet, afin de conserver un patrimoine qu'elle n'a pas les moyens financiers de restaurer, a-t-on appris aujourd'hui, auprès de ses services.

"Nous revendons quatre chapelles, en l'état, avec l'obligation pour les particuliers

de les restaurer", explique Alain Vantroys, responsable du dossier, confirmant une information de [La Voix du Nord](#).

"L'objectif c'est la conservation du patrimoine et la rénovation sur place. Certaines communes ont détruit leur chapelles. Nous on a fait le choix de les protéger, donc il faut trouver des solutions financièrement acceptables", ajoute-t-il.

La ville avait récupéré dans les années 1990 une cinquantaine de chapelles familiales, avec des caveaux de plusieurs places en dessous, déclarées à l'abandon après de longues recherches d'éventuels héritiers. Les cercueils ont depuis été enlevés.

source : Le Figaro

Une 'association pose un dahlia dans un coquillage sur les tombes de ceux qui ont été cassés par la vie , sdf , très pauvres etc...

source : FR3

La **Toussaint** est une [fête catholique](#), le [1<sup>er</sup> novembre](#), où l'[Église catholique latine](#) honore tous les [saints](#), connus et inconnus.

La célébration [liturgique](#) débute aux [vêpres](#) le soir du 31 octobre pour finir le soir du [1<sup>er</sup> novembre](#). La [Commémoration des fidèles défunts](#) a été fixée au [2 novembre](#).

Les protestants n'ont pas de [culte des saints](#) mais des églises [luthériennes](#) célèbrent cette fête. Les [Églises orthodoxes](#) & les [Églises catholiques orientales](#) de [rite byzantin](#) célèbrent le [dimanche de tous les Saints](#), le dimanche après la [Pentecôte](#).

Des fêtes de tous les martyrs existaient au [iv<sup>e</sup> siècle](#) dans les Églises orientales le dimanche après la Pentecôte, poursuivie de nos jours : La [Communion des Églises orthodoxes](#) célèbre le [dimanche de tous les Saints](#). À Rome, au [v<sup>e</sup> siècle](#), une fête en l'honneur des saints et martyrs était célébrée le dimanche après la Pentecôte.

Après la transformation du [Panthéon de Rome](#) en sanctuaire, le [pape Boniface IV](#) le consacra, le 13 mai [610](#), en l'église Sainte-Marie-et-des-martyrs. Il voulait ainsi faire mémoire de tous les martyrs chrétiens honorés dans ce sanctuaire.

La Toussaint fut fêtée le 13 mai, anniversaire de la [dédicace](#) de cette église , peut-être en aussi référence à une fête célébrée par l'[Église de Syrie](#) au [iv<sup>e</sup> siècle](#). Elle remplaçait la fête des [Lemuria](#) de la Rome antique pour conjurer les spectres maléfiques.

## Choix du 1<sup>er</sup> novembre :

La célébration de la fête chrétienne de la Toussaint au 1<sup>er</sup> novembre est une spécificité catholique apparue en Occident au [viii<sup>e</sup> siècle](#).

C'est peut-être à partir du [viii<sup>e</sup> siècle](#) qu'elle est fêtée le 1<sup>er</sup> novembre, lorsque le pape [Grégoire III](#) dédicace, en l'honneur de tous les saints, une chapelle de la basilique Saint-Pierre de Rome.

Vers 835-837, le pape [Grégoire IV](#) ordonne que cette fête soit célébrée dans le monde entier. Pour certains, c'est à l'occasion de cette décision, prise en 835, que la fête de la Toussaint est fixée au 1<sup>er</sup> novembre<sup>3</sup>. Sur le conseil de [Grégoire IV](#), l'empereur [Louis le Pieux](#) institua la fête de tous les saints sur tout le territoire de l'empire [carolingien](#)<sup>5</sup>.

[Philippe Walter](#) établit un lien entre la fête des morts (lendemain de la Toussaint, le 2 novembre) et la fête celtique de [Samain](#). Peut-être parce qu'une fête en l'honneur de tous les saints était déjà célébrée en Angleterre ce jour-là .

D'après *l'Encyclopédie de la religion*, « [Samain](#) resta une fête populaire chez les Celtes tout au long de la christianisation de la Grande-Bretagne. L'Église britannique détourna cet attrait pour les rites païens en ajoutant une fête chrétienne sur le calendrier à la même date que Samain. [...] La commémoration britannique médiévale de la Toussaint aurait été à l'origine de l'adoption universelle de cette fête par l'Église chrétienne. »

Jean Markale souligne l'influence croissante des moines irlandais en Europe à

cette époque. La *Nouvelle encyclopédie catholique* (angl.) note également ceci : « Les Irlandais réservaient le premier jour du mois aux grandes fêtes, et puisque le 1<sup>er</sup> novembre marquait de surcroît le début de l'hiver celtique, c'était une date appropriée pour célébrer tous les saints. » Finalement, en 835, le pape Grégoire IV universalisa cette fête.

Contre cette hypothèse d'une origine irlandaise Ronald Hutton a souligné le fait qu'en Irlande on célébrait la fête de tous les saints le 20 avril. Il en a conclu que la vraie origine de la célébration de la fête du 1<sup>er</sup> novembre est germanique.

## Toussaint et fête des morts

La célébration de Toussaint fut suivie d'un office des morts dès le [ix<sup>e</sup> siècle](#). En 998, les moines de Cluny instituèrent une fête des trépassés le 2 novembre, qui entra dans la liturgie romaine comme [commémoration des fidèles défunts](#) au [xiii<sup>e</sup> siècle](#)<sup>1</sup>.

Le culte des morts resta cependant massivement célébré au 1<sup>er</sup> novembre.

## Fête d'obligation

En 1484, le pape [Sixte IV](#) accrut la solennité de la fête avec une [octave](#). En 1914, [Pie XI](#) en fit une [fête d'obligation](#)

## Signification

### La fête de tous ceux qui sont dans la béatitude divine

Cette fête ne se fonde pas sur la Bible, ni sur la [liturgie de Jérusalem](#)

Elle est dédiée à tous les [saints](#). Selon M<sup>gr</sup> [Robert Le Gall](#), « cette célébration groupe non seulement tous les [saints](#) canonisés, c'est-à-dire ceux dont l'Église assure, en engageant son autorité, qu'ils sont dans la Gloire de Dieu, mais aussi tous ceux qui, en fait et les plus nombreux, sont dans la béatitude divine »<sup>3</sup>. Il s'agit donc de toutes les personnes, canonisées ou non, qui ont été sanctifiées par

l'exercice de la charité, l'accueil de la miséricorde et le don de la grâce divine<sup>9</sup>.  
Cette fête rappelle donc à tous les fidèles, la vocation universelle à la sainteté<sup>10</sup>.